

CADRE **B**

L'ACTUALITÉ LOCALE

L'ex-maire de Gallix écope de 40 mois de pénitencier

♦ L'ex-maire de Gallix, en banlieue de Sept-Îles, a été condamné à 40 mois de pénitencier pour un total de 100 chefs d'accusations, dont deux pour trafic de stupéfiants. Léo Méthot, âgé de 33 ans, a reconnu sa culpabilité devant le juge Bernard Lemieux, au palais de justice de Sept-Îles, vendredi.

par Lucien LATULIPPE

Léo Méthot fut arrêté, en décembre 1986, par la Sûreté du Québec à Tadoussac. 160 grammes de cocaïne et deux kilos de haschisch, évalués à \$200,000, furent trouvés dans son véhicule. Accusé à Baie-Comeau, il fut admis à caution contre un dépôt en argent de \$7,000 et une hypothèque judiciaire de \$30,000 sur sa maison de Sainte-Marguerite.

Une centaine de chefs d'accusation de fraude, d'abus de confiance et de faux devaient être portés contre lui, au cours de l'été et en novembre. Selon les dénonciations autorisées par Me Pierre Lapointe, procureur de la Couronne à Sept-Îles, ces infractions ont été commises en tant que maire ou représentant de la municipalité de Gallix.

Autres accusés

Cinq autres personnes, dont un avocat de Sept-Îles, sont impliquées dans un certain nombre de ces mêmes infractions sous des accusations de complot, de fraudes, de faux et d'utilisation de faux.

Me André Laurin a subi son enquête préliminaire, lundi, devant le juge Yvon Mercier et il a été envoyé aux assises. Yvan Thibault et André-A. Thibault, ce dernier marchand d'huile de chauffage, ont aussi été envoyés aux assises de mai. Pour leur part, André Thibault, entrepreneur en construction, et son épouse Lise ont avoué leur culpabilité et connaîtront leurs sentences le 2 mai.

Un pont sur la Chaudière

SAINT-GEORGES - Dans sa démarche pour obtenir la construction d'un nouveau pont sur la rivière Chaudière, dans le grand Saint-Georges, la ville de Saint-Georges-Ouest a reçu jusqu'à maintenant l'appui de deux municipalités, soit d'Aubert-Gallion et de Saint-Victor-de-Tring. Le maire Richard Busque est confiant de recevoir l'appui d'autres municipalités d'ici à ce que la requête soit présentée, en mai, au ministère des Transports.



La technicienne en éducation spécialisée, Hélène Dumont, ne cache pas son enthousiasme pour la zoothérapie : même lorsque le traitement se présente sous la forme d'une chèvre peu commode!

Charny : la basse-cour à l'hôpital!

♦ CHARNY - Le jour n'est peut-être pas bien loin où chaque hôpital aura son toutou ou son minou de service!

par Gilbert LEDUC

Mais en attendant cette présence canine ou féline dans les hôpitaux, pourquoi ne pas tenter l'expérience avec d'autres membres de l'amicale animale? Le nouveau centre hospitalier Paul-Gilbert, de Charny, a accueilli en grande pompe, hier, toute la grouillante bande de la ferme de M. Rosaire Pépin dans le cadre de la semaine provinciale des soins aux personnes âgées. Des volailles, des Jeannot-lapins de toutes espèces et une petite chèvre, pas toujours commode, ont été le centre d'attraction du pavillon des soins prolongés de l'établissement hospitalier charnyois.

La santé par les animaux

La zoothérapie a sa légion d'adeptes. De plus en plus, les professionnels de la santé et les administrateurs d'hôpitaux croient aux bienfaits de la présence de ces petites bêtes auprès des malades et, notamment, auprès des personnes âgées. Hélène Dumont est l'un de ces disciples de la zoothérapie. Technicienne en éducation spécialisée auprès de 80 bénéficiaires de soins prolongés à Paul-Gilbert, elle est venue à l'idée d'établir une complicité entre les bénéficiaires et les petits animaux domestiques. Elle avoue que le gentil toutou et l'affectueux minet triompheront là où le personnel à deux pattes de l'hôpital éprouve des difficultés. « Il est bien difficile parfois pour nous, ainsi que pour les bénévoles qui viennent s'occuper des bénéficiaires, d'établir des relations avec les malades, notamment avec les cas lourds. La présence d'un petit animal, comme nous avons pu le constater cet après-midi, leur fait du bien. Ils aiment le flatter, le caresser, lui dire des mots gentils », commente Mme Dumont, en affirmant que la direction de l'hôpital ne lui cache pas son enthousiasme face à la présence d'animaux dans les murs de l'établissement. D'ailleurs, l'hôpital abrite actuellement des poissons rouges et une joyeuse peruche qui agrémentent les journées de nombreux bénéficiaires.

Le toutou ou le minou de service au centre hospitalier Paul-Gilbert, ce n'est pas pour demain, nous dit Hélène Dumont. Elle croit toutefois qu'une visite hebdomadaire de petits animaux serait un pas important vers une plus grande contribution de l'approche zoothérapeutique.

La Beauce n'appuie pas la candidature de Lévis comme « capitale » de la Rive-Sud

♦ SAINT-JOSEPH - La demande d'appui de la ville de Lévis pour être reconnue comme étant le principal pôle de services de la région 03 Rive-Sud n'a pas reçu, jusqu'à maintenant, l'accord des municipalités régionales de comté Nouvelle-Beauce, Robert-Cliche et Beauce-Sartigan.

par Paul-Henri DROUIN

Des recherches effectuées par LE SOLEIL auprès des administrateurs de ces trois MRC sur la Rive-Sud ont permis d'apprendre qu'aucune décision ne sera prise avant la conférence du conseil des préfets de la Rive-Sud, qui se tiendra le 25 février, à l'hôtel de ville Sainte-Marie.

Il appartiendra à cette conférence des préfets de la Rive-Sud de formuler un consensus après avoir pris connaissance de la politique de régionalisation et de la mise en place de la nouvelle région administrative 03 sur la Rive-Sud, a déclaré M.

Ghislain Poulin, secrétaire trésorier de la MRC Nouvelle-Beauce.

M. Poulin doute que Lévis soit appelée à devenir le principal pôle de services de la région 03 sur la Rive-Sud. D'après lui, « la tendance actuelle du gouvernement ne favorise pas l'implantation de capitales régionales, si l'on se base sur les déclarations faites par le ministre Marc-Yvan Côté ».

Il a également fait part que les MRC de la Rive-Sud tiendront un sommet économique régional, d'ici à deux ans, afin de permettre au gouvernement de mieux connaître la situation de chacun des secteurs. A la suite de cette rencontre, ajoute M. Poulin, « le gouvernement saura mieux où investir et implanter ses services après l'étape de la concertation ».

Pour sa part, le préfet de la MRC Robert-Cliche et maire de Beauceville, M. J.-Raymond Mathieu, a affirmé au SOLEIL, qu'il n'est

pas d'accord pour concéder tous les nouveaux bureaux ou services gouvernementaux à Lévis.

Prématuré

De son côté, la MRC Beauce-Sartigan juge qu'il est trop prématuré de discuter de pôles de services dans la région 03 Rive-Sud.

« N'ayant pas en main toutes les données sur les coûts, on juge plus à propos de mettre nos efforts sur une étude des crédits des différents ministères pour que la région 03 sur la Rive-Sud ait sa juste part des budgets », de déclarer M. Simon Chabot, secrétaire trésorier, de la MRC Beauce-Sartigan.

Docteur Baignoire

Estimation gratuite

Emailage de baignoires à domicile ou à l'atelier.
Procédé à l'émail cuit.
Travail garanti.
Depuis 20 ans au Québec.

345, boul. Bastien, Neufchâtel, Québec
843-2034



"Depuis 1952"

| | |
|--------------------------------------|-----------------------|
| RÔTI de PORC FRAIS | |
| CENTRE DU FILET 3.57\$/lb | |
| CHOPS de PORC | |
| SANS OS 4.49\$/lb | |
| T-BONE/ALOYAU | |
| STEAK OU ROSBIF 6.03\$/lb | |
| STEAK de RONDE | |
| PARTIE DU CENTRE 4.35\$/lb | |
| CRETONS FRANÇAIS | JAMBON HACHE |
| MOULE DE 10-OZ 2.45\$ | MOULE DE 10-OZ 2.85\$ |
| LA BOUCHERIE | |
| W.E. BÉGIN INC. | |
| 500, ST-JEAN - 524-5271 | |
| 520, DE LA SALLE ET 535, DE LA REINE | |
| AVEC PARKING - 529-1331 | |

L

LA GALERIE DU MEUBLE inaugure un tout nouveau magasin en invitant le public québécois à des cocktails bénéfice au profit de **LA MAISON MICHEL SARRAZIN**.

Ces cocktails bénéfice se tiendront au 1215, boulevard Charest Ouest, les jeudi et vendredi, 18 et 19 février 1988 de 17 à 21 heures.

Toute contribution est laissée à la discrétion du public.

Comme contribution supplémentaire, LA GALERIE DU MEUBLE s'engage à verser 4% des ventes effectuées dans ses quatre magasins entre le 15 et le 29 février 1988.

Les sommes recueillies seront remises à LA MAISON MICHEL SARRAZIN le 9 mars 1988 après vérification par la firme comptable Laliberté, Lanctôt, Coopers & Lybrand.

LA GALERIE DU MEUBLE

1215, boul. Charest Ouest Tél.: 681-0171

L'ACTUALITÉ LOCALE

Entre Bernières et Saint-Nicolas

Projet de développement commun des loisirs

♦ SAINT-NICOLAS - Les villes de Bernières et de Saint-Nicolas voient un intérêt à développer des relations de bon voisinage pouvant leur permettre d'améliorer l'organisation des loisirs.

par Gilles PÉPIN

Le conseil de Saint-Nicolas a bien accueilli une suggestion de Bernières, faite en réponse à une invitation de participer conjointement à la préparation du projet

d'une piscine. Celle-ci devrait être ajoutée à la construction d'une école secondaire, située sur le boulevard du Pont, près des limites des deux municipalités.

Il semble, cependant, que Saint-Nicolas paiera seule une étude sommaire de coûts, qu'elle a déjà commandée à des professionnels. L'offre de Bernières, a expliqué le maire Yvan Canac-Marquis, ne signifie, pour l'instant, qu'un accord de principe pour engager un dialogue.

Bernières veut bien parler de piscine mais, en contrepartie, elle souhaite que les élus voisins veuillent bien discuter aussi d'une éventuelle contribution à la patinoire couverte de Bernières-Saint-Rédempteur.

« La solution est à trouver. L'offre peut être intéressante pour Saint-Nicolas, dont les citoyens fréquentent actuellement les patinoires de Saint-Etienne et de Charny. A la patinoire de Bernières-Saint-Rédempteur, il s'agirait peut-être d'une

participation à des comités », déclarait M. Yvan Canac-Marquis, en laissant entendre qu'une rencontre préliminaire allait avoir lieu prochainement.

Pour la piscine projetée, le conseil municipal de Saint-Nicolas envoie, cette semaine, une demande d'assistance financière au gouvernement du Québec. Il demande une inscription au cahier des travaux devant être favorisés par le programme d'aide aux équipements communautaires. ●

OLÉ OLÉ

TRIPLE CHOIX SUR FORD ESCORT ET MERCURY TRACER

500\$

COMPTANT*

Achetez une Ford Escort, la voiture la plus vendue au monde, ou une Mercury Tracer, la petite importée bourrée d'extras et Ford vous remettra, en argent comptant, la rondelle de 500 \$!

OU

FINANCEMENT À 3,9%**

Profitez du financement à 3,9% offert par Ford et épargnez des centaines de dollars en intérêt.

OU

4 ANS D'ENTRETIEN PROLONGÉ***

Vous pouvez aussi choisir le Programme d'entretien prolongé «Plus» sans supplément, d'une durée de 4 ans, soit: une protection globale couvrant les coûts de réparation sur 113 principaux éléments du véhicule, assistance-remorquage et assistance-transport compris!

FAITES VITE VOTRE CHOIX... CES OFFRES PRENNENT FIN LE 31 MARS 1988.

* L'offre de remise en argent est offerte sur les modèles 1987 et 1988 Escort et Tracer neufs, vendus et livrés à des particuliers avant le 31 mars 1988. Si vous le désirez, vous pouvez conserver la remise de 500 \$ en argent comptant ou l'utiliser pour votre transaction. Cette offre inclut la participation du concessionnaire et elle ne peut pas être combinée à d'autres plans d'incitation.

** Le financement à 3,9% est offert à l'achat de modèles 87 et 88 Escort et Tracer neufs et est valable sur le montant total financé, à la condition que le terme se situe entre 12 et 24 mois pour des véhicules en stock livrés à des particuliers avant le 31 mars 1988. Un financement prolongé est aussi offert à des taux favorables: 6,9% de 25 à 36 mois et 10,9% de 37 à 60 mois. Cette offre ne peut être combinée à d'autres plans d'incitation. L'offre de financement inclut la participation du concessionnaire et n'est disponible qu'aux résidents de la province de Québec.

*** L'offre du Programme d'entretien prolongé «Plus» sans supplément, de 4 ans/80 000 km n'est offerte qu'aux résidents de la province de Québec et ne peut être combinée à d'autres plans d'incitation. Le propriétaire doit prendre livraison au plus tard le 31 mars 1988. Vous pouvez trouver tous les détails chez votre concessionnaire Ford et Mercury participant.

Les concessionnaires se réservent le droit de modifier ou d'annuler cette offre sans préavis.

Les concessionnaires



DU QUÉBEC

juste de la qualité!

L'ASSOCIATION DES CONCESSIONNAIRES FORD ET MERCURY DU QUÉBEC

DES GENS DES ÉVÉNEMENTS

par Yves BERNIER

■ **Le Grammairien** - Au lieu de fouiller dans la grammaire Grévisse avec ses 2.500 règles, vous pourrez désormais consulter *Le Grammairien*, un logiciel conçu et réalisé par les linguistes **Marthe Simard** et **Jeff MacHan**, de la compagnie *Technogram*. La seule grammaire française informatisée publiée par *Logidisque*, que dirige **Louis-Philippe Hébert**, a été lancée officiellement, cette semaine, à la *Logithèque* de la bibliothèque *Gabrielle-Roy*. A l'invitation des concepteurs, nous nous sommes amusés à interroger cet *assistant expert* qui a une double fonction: aider l'utilisateur dans la correction grammaticale de ses textes, tout en lui donnant accès aux connaissances et aux trucs d'un linguiste. Comme le soulignait *Mme Simard* avec un sourire complice, «notre logiciel a été conçu pour permettre à l'utilisateur d'apprendre ou de se rappeler les règles de la langue, tout en accomplissant son travail». «Il acquiert donc des connaissances en français au fur et à mesure que les besoins se présentent», précise-t-elle. En fait, *Le Grammairien* n'intervient qu'à la demande de l'utilisateur. Il assiste en dialoguant avec lui lorsqu'il corrige son texte. Et en tout temps, c'est l'utilisateur qui décide. On a choisi le secteur *Gens d'affaires (Logithèque)* de la bibliothèque parce que l'endroit offrait une visibilité attrayante. Vous pouvez donc consulter le logiciel sur les ordinateurs de la logithèque.



Le Soleil, Yves Bernier

De gauche à droite, Jeff MacHan, Marthe Simard, de Technogram et Louis-Philippe Hébert, pdg de Logidisque.

■ **Marina, en toute simplicité** - C'est avec une grande simplicité, une disponibilité que l'on sentait sincère, que la comédienne **Marina Orsini** a accueilli le public nombreux qui s'est présenté au lancement de sa collection de maillots de bain, mardi midi, chez *Laliberté*. Après la présentation des différents ensembles fabriqués par la compagnie québécoise *Baltex* et sur lesquels elle a apposé sa *griffe*, elle a remercié simplement le public, puis s'est mise à sa disposition pour signer des dizaines d'autographes, discuter de mode ou de son personnage de *Suzie Lambert* dans la telenovela *Lance et Compte*. La Marina que nous avons rencontrée cette semaine est différente de celle que nous avons connue lors du tournage de la première saison de la série télévisée. C'était l'adolescente de 16 ans qui rêvait de créer ses propres vêtements alors qu'elle était mannequin. Pleine d'enthousiasme, elle s'est empressée de nous souligner que la *Collection Marina* était lancée en premier à Québec, et qu'elle préparait déjà les créations de l'an prochain. Elle a même demandé au public de lui faire des suggestions pour la collection 89. **Michel Joanisse**, représentant du fabricant, résumait bien l'idée que l'on peut se faire de *Marina Orsini*: «C'est une jeune fille toute simple, qui ne se prend pas pour une autre, et c'est pour cela que *Baltex* a voulu l'associer à ses produits». En début de soirée elle présentait sa collection au «mardi-mode» de *CHOI-FM*, en direct du *Beaugarte*.



Le Soleil, Reynald Lavro

Marina Orsini est entourée des mannequins qui portent des créations à son nom.

■ **Des jeunes inventent un porte-skis**

- Ce n'est pas facile, de nos jours, d'inventer de nouveaux produits de consommation qui jouissent de la faveur du public. La compagnie *JEC* s'est donné pour mission de concevoir, fabriquer et commercialiser un porte-skis pratique d'allure mode. Cet attirail génial par sa simplicité, vous permet de transporter vos skis entre l'aire de stationnement du centre de ski et les pentes en toute aisance. *JEC* regroupe 19 entrepreneurs qui travaillent avec un mandat de 26 semaines depuis le 14 octobre, dans le programme des *Jeunes Entreprises du Québec métré*. Le porte-skis a été sélectionné à partir de 125 suggestions de produits formulées par les jeunes entrepreneurs. Le président du groupe, **Serge Massé Dionne**, a donc supervisé la conception de l'appareil qui consiste en une courroie de nylon d'environ 4cm de large par 1,5 mètre de long. Aux deux extrémités, un anneau permet de former deux lasso. Cette semaine, **Jean Grandmaison**, un des trois conseillers professionnels de *JEC*, a remis un exemplaire du *Ski Lasso* à la comédienne **Marina Orsini**, une skieuse passionnée. C'était une façon de promouvoir le produit dont on espère vendre 700 unités. Les actionnaires de *JEC* sont des étudiants-tes de Secondaire V à la Polyvalente de *Charlesbourg*.

■ **En bref...**

- L'éminent géographe québécois, polyglotte et globetrotter, **Henri Dorion**, cumule toujours deux fonctions importantes. Nommé officiellement directeur de la Recherche et de la Conservation au *Musée de la Civilisation*, le 1er janvier, il continue de présider la *Commission de Toponymie du Québec* jusqu'à la nomination de son successeur. Les auditeurs du *AM128* ont pu facilement se rendre compte que l'animateur **Simon Chouinard** avait cessé de fumer. Au début de son sevrage, il a fait tourner deux pièces musicales deux fois dans la même émission sans s'en rendre compte.

Vous pouvez joindre l'auteur de cette chronique de 9h à 12h, du mardi au vendredi, au numéro 647-3394.

L'implantation d'une famille d'accueil à Lauzon refusée à deux éducateurs

Le Centre de services sociaux va en appel

♦ LAUZON - Le Centre de services sociaux (CSS) de Québec a finalement décidé d'interjeter appel de la décision du juge Gérard Boisvert, de la cour supérieure, d'empêcher deux jeunes psycho-éducateurs, MM. Marco Vachon et

Rejean Deshaies, d'implanter une famille d'accueil pour neuf adolescents au 74, boulevard de l'Entente, à Lauzon.

Le CSS, par l'entremise de son procureur, Me Jean-Simon Gosselin, de l'étude Gosselin, Renaud & Associés, interviendra devant la cour d'appel, estimant que le juge Boisvert « a erré en faits et en droit » dans son jugement. L'inscription en

appel a été déposée à la fin de la semaine dernière.

Rappelons succinctement les faits. A la suite d'une levée de boucliers de résidents du quartier Bienville s'opposant à l'établissement d'une famille d'accueil dans leur patelin, la ville de Lauzon a déposé, en novembre, une requête en jugement déclaratoire en cour supérieure. Elle demandait au tribunal de dénouer le litige entourant le fait que MM. Vachon et Deshaies, l'un célibataire et l'autre marié, ne constituent pas une famille d'accueil au sens de la loi sur les services de santé et les services sociaux.

Le 15 janvier, le juge Gérard Boisvert statuait qu'en raison de l'absence d'une définition du mot famille dans la législation, il devait recourir au sens usuel du mot et décrétait que les deux psycho-éducateurs ne sont pas une famille, parce qu'ils n'ont pas de liens créés par le mariage, le sang ou l'adoption. N'étant pas reconnus comme une famille d'accueil, ils ne peuvent se prévaloir de l'article 158 de la loi sur les services de santé et les services sociaux qui leur permettrait d'user de leur maison tout en ne respectant pas la réglementation municipale sur le zonage.

En conséquence, l'utilisation qu'entendaient faire MM. Vachon et Deshaies du 74, boulevard de l'Entente correspond à celle d'une habitation collective, un usage défendu dans ce secteur du quartier Bienville.

Dès le lendemain du verdict, il était convenu que le Centre de services sociaux de Québec et le ministère de la Santé et des Services sociaux allaient riposter à cette décision du juge Boisvert. Dans le milieu des affaires sociales, on clamait bien fort que ce jugement mettait en péril l'avenir et même la survie des familles d'accueil monoparentales.

On craint le pire puisqu'au Québec, une famille d'accueil pour enfants sur cinq est parrainée par une famille monoparentale et que le recrutement de familles traditionnelles est de plus en plus difficile.

Gagner du temps

Outre les points de droit qui sont soulevés dans l'avis d'appel, les intimes, le Centre des services sociaux de Québec, Marco Vachon et Rejean Deshaies, soutiennent que le juge Boisvert a outrepassé sa juridiction en se prononçant sur une situation tout à fait hypothétique, où les faits qui lui ont été présentés par la requérante sont irréels, puisqu'il n'y a jamais eu de famille d'accueil, administrée par MM. Deshaies et Vachon, au 74, boulevard de l'Entente.

De plus, les intimes soutiennent qu'en décidant que l'utilisation projetée de cette résidence sera celle d'une habitation collective au sens de la réglementation de zonage de Lauzon, le juge n'a pas tenu compte

du fonctionnement de la famille d'accueil et du rôle parental qu'auraient joué les deux psycho-éducateurs auprès des adolescents.

En raison des délais au rôle de la cour d'appel, l'audition de l'appel du CSS et de MM. Deshaies et Vachon ne pourrait se tenir que d'ici huit à 12 mois. Les intimes ont jusqu'à la fin du mois de juin pour étoffer leur argumentation et présenter un mémoire. La ville de Lauzon aura, à la suite du dépôt du document, 60 jours pour préparer sa position.

Par ailleurs, la cause pourrait bien ne jamais être entendue en cour d'appel si le législateur décidait d'incorporer à sa loi sur les services de santé et les services sociaux une définition « élargie » et tenant compte de la réalité des familles monoparentales dans la société québécoise.

Advenant la reconnaissance légale de la famille non traditionnelle, ni la ville de Lauzon, ni les citoyens du quartier Bienville ne pourraient empêcher la concrétisation du projet des deux psycho-éducateurs.

Le directeur général adjoint du CSS de Québec, M. Pierre Roy, avoue qu'une démarche parallèle à la cause d'appel en vue de clarifier des brèches dans la législation devrait être entreprise par le ministère de Mme Thérèse Lavoie-Roux.



Nouveau centre pour personnes âgées
La ministre de la Santé et des Services sociaux, Mme Thérèse Lavoie-Roux, a procédé, mardi, à l'ouverture du centre de jour du Centre hospitalier de l'université Laval. Ce centre a été aménagé à la Maison Paul-Triquet, située rue de Belmont, à Sainte-Foy. Le centre offre aux personnes âgées des services de santé, d'animation psychosociale et de réadaptation.

Des battures pour toute la famille

♦ L'Association des citoyens de Beauport (ACB) se dit d'accord avec l'utilisation des battures de Beauport par les véliplanistes, mais souhaite que ce magnifique endroit devienne accessible pour des activités familiales.

Dans une lettre adressée à l'Association nautique de la baie de Beauport, mandatée par la ville pour gérer les lieux, l'ACB demande que le tarif actuellement en vigueur soit révisé à la baisse.

En effet, selon le président de l'association, M. Georges Cyr, une diminution des tarifs pourrait favoriser une plus grande accessibilité des battures pour les familles. L'ACB propose de réduire la tarification à moins de \$2 par véhicule et d'instaurer la gratuité pour les cyclistes.

De plus, l'ACB souligne que l'Association nautique pourrait exiger un supplément pour chaque planche à voile, ce qui n'affecterait pas ses revenus. Elle ajoute que les revenus provenant des autres visiteurs, en plus grand nombre, viendraient compenser le manque à gagner. Enfin, l'ACB préconise que ces tarifs populaires soient en vigueur jusqu'à ce que l'usine d'épuration des eaux usées soit fonctionnelle.

Hermann Mathieu aux assurances agricoles

SAINT-ÉPHREM - L'ex-député libéral de Beauce-Sud, M. Hermann Mathieu, a été nommé régisseur des assurances agricoles du Québec pour une période de trois ans. Ayant démontré un intérêt particulier pour les agriculteurs pendant les six années qu'il a siégé à l'Assemblée nationale, M. Mathieu affirme se sentir capable de remplir adéquatement le poste de régisseur. M. Mathieu a présidé, un certain temps, la Commission permanente de l'agriculture au sein du gouvernement.

Projet de \$3,5 millions

SAINT-GEORGES - La ville de Saint-Georges-Ouest a accordé un permis à l'entrepreneur Rock Lessard pour la construction d'un édifice commercial et résidentiel qui nécessitera un investissement de \$3,5 millions. Selon le maire Richard Busque, un étage serait de type « commercial », un deuxième de « services » et quatre autres étages en logements pour des personnes âgées. Ce futur édifice sera situé au 1165, boulevard Dionne, à Ville Saint-Georges-Ouest.

Un costaud à petit prix. 8888\$*



Le pick-up Nissan est en effet le camion importé le moins cher au Canada. C'est déjà une bonne raison de l'acheter. Mais c'est aussi un costaud. Ce qui veut dire que vous en obtenez beaucoup plus pour votre argent. Vous obtenez des caractéristiques de qualité comme une grande caisse sans joint, à double paroi, qui est la plus large et la plus profonde de tout pick-up compact sur le marché. Et une cabine spacieuse et confortable avec une grande surface vitrée qui améliore la visibilité. De fait, le costaud de Nissan est le seul véhicule à avoir gagné le Prix d'excellence en design industriel pour son ingénierie remarquable et la façon ingénieuse dont il unit l'utile à l'agréable.

Les costauds de Nissan vous offrent aussi un vaste choix de caisses allongées, modèles King Cab, 4X2, 4X4, moteur V6, tout ce dont vous avez besoin pour bien faire ce que vous avez à faire. Et ces camions sont si bien construits que Nissan les protège par une garantie de véhicule neuf de trois ans/60 000 km qui couvre pratiquement tous les éléments. De plus, vous obtenez la garantie sans frais du groupe motopropulseur la plus étendue dans le temps, 6 ans ou 100 000 km**.

Faites l'essai sur route d'un costaud des aujourd'hui. Ce camion est solide comme le roc. Il se vend à petit prix. Et notre offre est ferme.



À la mesure de vos exigences:

| | | | | | | |
|--------------------------------------|---|---|---|--|--|--|
| Vos concessionnaires Nissan à Québec | STE-FOY NISSAN LTÉE 2060, boul. Charest ouest Ste-Foy 681-7371 | J.E. DALLAIRE AUTO INC. 74, rue Kennedy Lévis 835-1718 | AUTOMOBILES ROYAL NISSAN INC. 5740, boul. Ste-Anne Boischatel 822-0499 | ST-RAYMOND NISSAN 144, rue St-Jacques St-Raymond 337-4646 | CAPITALE NISSAN 125, rue Marais Ville Vanier 681-0011 | AUTOMOBILES PELEMO INC. 1150-18ième rue Québec 647-1822 |
|--------------------------------------|---|---|---|--|--|--|

*Prix basé sur le prix de vente au détail suggéré par le fabricant en date du 15 février 1988 pour un pick-up NISSAN à caisse standard. Le prix ne comprend pas les frais de transport, de livraison et d'immatriculation ni les taxes. Le concessionnaire peut vendre à un prix inférieur. **S'adresser au concessionnaire pour plus de détails.

Pick-up STD à caisse ordinaire

LA PAGE ÉDITORIALE LE SOLEIL

Président du conseil d'administration: PIERRE DES MARAIS II
Président et Éditeur: ROBERT NORMAND

Éditeur adjoint et rédacteur en chef par intérim: GILBERT ATHOT
Directeur de l'information: GILBERT ATHOT

Vice-président et trésorier: CHARLES-A. POULIN
Directeur de l'édition: JACQUES DUMAIS

Patience sage en Arctique

Les Soviétiques s'impatientent devant les délais mis par les Canadiens pour discuter sérieusement avec eux du statut futur de la région arctique dont les deux pays se partagent l'essentiel. Un peu d'ailleurs à l'étonnement général car rien ne prédispose nos voisins du nord à une collaboration quelconque avec notre pays.



par Raymond GIROUX

Les 1.500 kilomètres d'eau glacée qui séparent les deux pays ont jusqu'à maintenant joué le rôle d'un Sahara du nord, les caravanes en moins. Mais cet espace longtemps inutile a pris au cours des ans une importance toute nouvelle: cette mer gelée se laisse naviguer par en-dessous.

Mikhaïl Gorbatchev a frappé un grand coup, l'automne dernier, en proposant dans un discours prononcé à Mourmansk, ce grand port militaire soviétique rendu célèbre comme destination des convois alliés entre 1941 et 1945, de transformer le haut du globe terrestre en une zone de paix.

Il est difficile d'interpréter avec justesse le sens réel de la proposition soviétique. Dans une conférence de presse convoquée pour relancer le débat, cette semaine, à Ottawa, un porte-parole de l'ambassade, Alexei Makarov, a rappelé que son pays est prêt à discuter de la démilitarisation de la péninsule de Kola, sise au bord de l'océan Arctique et château-fort de sa défense nordique, mais... plus tard! Drôle de pacifisme, bon pour les voisins!

Le concept de zone de paix dans l'Arctique, tout juste au nord du territoire québécois, se défend bien. Aussi bien que les fleurs au printemps et le potage de sa grand-mère. En ajoutant à ce territoire démilitarisé une initiative semblable au centre de l'Europe, une autre en Méditerranée, une troisième dans le Pacifique-Sud, et ainsi de suite, on pourrait finalement couvrir toute la planète.

Le plus froid réalisme exige pourtant une attitude prudente de la part du Canada. Le volet scientifique des propositions soviétiques mérite une oreille attentive, d'une part. Les deux pays ne peuvent que profiter, par exemple, d'une initiative comme l'expédition commune devant relier la Sibérie à l'île canadienne d'Ellesmere en ski et qui doit s'amorcer à la fin du mois.

Signer un traité plus d'une portée spécifiquement militaire, par contre, serait prématuré. La grandeur d'âme soviétique a dans ce cas précis l'avantage, pour eux, de s'immiscer subtilement dans le conflit canado-américain sur la souveraineté dans l'Arctique.

Que le Canada accepte la neutralité militaire de ce territoire, et voila qui en est fait de ses alliances diplomatiques dans le cadre de l'OTAN et de NORAD. Ces deux bras de notre politique de défense n'ont rien de parfait, loin de là, et n'assurent pas nécessairement toute notre souveraineté.

Les sous-marins nucléaires de nos alliés américains, par exemple, peuvent voguer à leur gré sous les glaces polaires canadiennes sans qu'aucun Canadien le sache.

Mais avant de songer à traiter avec le camp adverse, le Canada doit d'abord participer à la révision de l'OTAN rendue inévitable par les ententes entre les deux super-puissances sur la réduction des arsenaux nucléaires.

Il doit aussi préparer un processus de coordination, une sorte de NORAD de la mer, avec ses Alliés en prévision du jour où il disposera d'une flotte de dix ou douze sous-marins à propulsion nucléaire. Ensuite, seulement, pourra-t-il répondre sur un pied d'égalité aux initiatives fort louables de M. Gorbatchev.

AD LIB Bon sens ne saurait mentir



par Paul LACHANCE

L'autre jour, je regardais ma petite-fille s'amuser à tracer des mots sur le bord de son assiette d'Alpha-Bits et je me disais: — Quand on songe qu'il y a des gens qui ne peuvent même pas faire pareil...

Pourquoi? Parce qu'ils ignorent tout simplement faire des mots, même des mots d'enfants...

En surveillant la bambine exécuter son manège, la langue tirée, ce n'était pas ses mots que je voyais mais celui qui s'échappait, près de moi, sur mon

journal quotidien, en caractères d'une dramatique consonnance...

Bien sûr, pour la plupart d'entre nous, le mot analphabète traîne encore dans les dictionnaires comme une sorte d'objet abandonné, comme tant d'autres apparemment désuets. Il représente une maladie sociale à l'état endémique dans quelques pays pauvres et abandonnés de l'autre bout du monde, comme la peste ou le choléra...

Mais qu'il puisse sévir chez nous ne peut être qu'un anachronisme, un caprice de quelques statisticiens en mal de nouveauté, une incongruité inacceptable. À preuve, les analphabètes ne font pas de fautes de français...

Ainsi, on se dit: — Qu'il y

ait ici et là des gens qui ne savent pas lire ou écrire, cela se voit tous les jours et se verra encore...

Mais qu'on nous apprenne qu'il en coûte annuellement près de cinq milliards de dollars pour des gens incapables d'accomplir efficacement le moindre travail technique parce qu'elles ne savent réellement ni lire et écrire et qu'au surplus, le Québec recèle 28 pour 100 de ces effectifs de démunis, cela en met plein les yeux...

Si je consulte évidemment mon Larousse, j'y vois, au mot analphabète, «absence d'instruction». Et je me dis: — Ça ne se peut pas puisque l'instruction est obligatoire. — Alors, quelle différence peut-il y avoir entre les analphabètes et ceux qui ne le sont pas...?

Il y a quelques semaines, je relisais quelques pages de cette bonne vieille Pearl Buck, célèbre romancière américaine, prix Nobel, qui a beaucoup voyagé et a vécu 40 ans en Chine...

S'élevant contre la fausseté des lieux communs qui couraient en Occident sur les Chinois, elle écrit: «On dit que les Chinois doivent être ignorants puisqu'ils sont presque tous illettrés. En réalité, il est étonnant de constater combien l'analphabétisme a peu de relations avec l'ignorance. En Chine, j'ai eu beaucoup d'amis illettrés pleins de sagesse, de finesse et, surtout, de bon sens qui est la condition essentielle de la civilisation...

— Et en Amérique, conclut-elle, j'ai été frappée de rencontrer tant d'ignorants qui savaient lire...»



PROFIL Ti-Jean Carignan, celui qui savait écouter

«Moi, j'écoute.» Ti-Jean Carignan répondait ainsi à ceux qui lui demandaient comment il apprenait les oeuvres qu'il interprétait au violon. C'est que notre violoniste, «le plus grand au monde» disait Menuhin, n'avait pas été à l'école longtemps. Pour tout dire, il savait à peine lire et écrire. La musique, ou plutôt son art du violon, c'est un autre grand, Joseph Allard, qui le lui avait révélé.

C'était l'époque où l'on reconnaissait encore des «maîtres» qui pouvaient vous apprendre les choses importantes dans ce que vous aimiez. «Si tu

cherches, tu vas trouver» lui avait appris son guide qui le savait passionné et discipliné.

Dès le plus jeune âge, Ti-Jean avait torturé le violon de son père qui avait fini par le cacher parce que le fils prodige en cassait les cordes, chaque fois qu'il tentait d'en jouer. On n'était pas riche, chez les Carignan de Lévis, mais on faisait encore de la musique ensemble.

Ti-Jean Carignan est décédé lundi, dans un hôpital de Montréal. Son dernier tour de piste, il l'avait fait Place Royale, à Québec, lors de la soirée de clôture des fêtes du 450^e anniversaire,

en 1984. Devenu progressivement sourd d'avoir travaillé avec une foreuse à la Dominion Bridge, il y a bien longtemps, l'artiste avait bien des choses à reprocher à ses compatriotes.

«Le monde ne sait pas écouter», disait-il. Et il s'indignait de ce qu'il appelait notre «ignorance crasse» des choses simples, qui nous fait gober n'importe quoi, pourvu que ça vienne d'ailleurs. Le mépris et l'incompréhension de la société contemporaine devant les arts et la musique traditionnelle le blessaient aussi, même si vers la fin de sa vie, il ne s'en étonnait plus.

Lui qui, pour gagner sa croûte, avait vécu 50 métiers, 50 métiers — comme bien des jeunes Québécois y sont encore contraints —, jouissait pourtant d'une solide réputation de virtuose. Il faut l'écouter jouer — une quinzaine de disques existent, mais c'est pas notre faute — pour constater la précision de son coup d'archet et de son oreille.

Les grands l'ont applaudi, les foules populaires aussi. À l'époque où l'on était encore fier de ce que l'on est, il était de nos vrais grands que «la visite» aimait connaître. Décoré par les uns et invité par les autres, Car-

ignan n'avait cependant pas le temps de s'enfler la tête. Ainsi, après avoir joué à Carnegie Hall, il lui avait fallu reprendre le volant de son taxi.

Heureusement, Bernard Goselin a réalisé avec lui un documentaire pour l'ONF; nos orchestres symphoniques l'ont reçu; André Gagnon lui a écrit un concerto pour Carignan et orchestre et les Grands Ballets ont dansé sur sa musique. Mais qui saura maintenant transmettre sa foi, sa fierté et sa passion pour cette musique qui nous a fabriqués? ●

Martine CORRIVAUT

AU FIL DES IDÉES La pluie qui assassine au lieu de revivifier!



par Vianney DUCHESNE

Les pluies acides représentent le problème environnemental de l'heure. L'humanité a déjà affronté des cataclysmes, mais les spécialistes croient que pour la première fois, elle fait face à un bouleversement majeur mondial dont les méfaits s'accumulent très rapidement dans la chaîne de reproduction.

Des espèces animales et végétales ont complètement disparu de la surface du globe, au cours de l'Histoire. Mais, pour la première fois, nous sommes confrontés à un dépeuplement généralisé des forêts, à la mort de centaines de milliers de lacs et à la disparition de plusieurs essences végétales. Le béton et le mortier s'effritent.

On estime, dans les milieux scientifiques, que la pollution de l'air tue directe-

ment entre 50,000 et 200,000 habitants de l'Amérique du Nord annuellement.

Au banc des accusés, les émissions d'anhydride sulfureux et d'oxydes d'azote. Des milliers d'usines à travers le monde, principalement des centrales thermiques, des fonderies et des manufactures de pâtes et papiers, crachent leur poison que les vents dispersent. Les pires pollueurs sont l'URSS et les États-Unis. Plus de 2,500 industries de ce dernier pays sont pointées du doigt par les Canadiens. L'automobile a aussi sa part de responsabilité.

C'est en 1972 que des hommes de science de la Suède et de la Norvège, ont pour la première fois identifié la cause des effets nuisibles observés sur certains écosystèmes aquatiques récepteurs. On admet maintenant que les précipitations contiennent plusieurs acides; l'acide sulfurique vient en tête de liste. Le pH de l'eau doit être compris entre des limites bien précises sinon la vie aquatique ne peut exister et, à long terme, c'est toute la chaîne alimentaire qui devient toxique.

Le dépérissement des arbres, et principalement des érablières, a fait prendre conscience de l'ampleur du problème aux Québécois. La défoliation atteint 45 pour 100 des érablières. On estime même que l'industrie du sirop d'érable pourrait être chose du passé dans aussi peu que sept ans.

La forêt québécoise procure 85,000 emplois directs et 150,000 indirects. On en tire 10 pour 100 de nos produits manufacturés et 25 pour 100 de nos exportations. Mais, avant tout, elle produit d'abord l'oxygène que nous respirons, contribue à purifier l'eau et à régulariser sa disponibilité. En fait, l'air et l'eau sont à la base de toute forme de vie.

Un professeur de l'Université Laval, M. Bernard Bernier, a profité du Forum sur les pluies acides organisé par l'Union des producteurs agricoles, en début de semaine, pour faire part d'un fait nouveau et capital. De bons sols, bien pourvus en matière organique, souffrent de carences en phosphore. Ses travaux ont pu déterminer que les déficiences nutritives ne venaient pas de causes na-

turelles, mais bien d'un apport trop élevé d'acidité qui perturbe les écosystèmes.

Près de la moitié de la superficie du Canada, soit 4 millions de kilomètres carrés, est considérée comme surface sensible aux pluies acides. Le Québec constitue la région la plus touchée du pays avec 82 pour 100 de son territoire faisant partie des zones de haute sensibilité; pas de chance, c'est là qu'on trouve le plus grand nombre de lacs, les meilleurs endroits de chasse, de pêche et de vie en plein air.

Nul ne peut rejeter l'entière responsabilité des retombées acides sur les autres. Par contre, les Américains ont tort de refuser de voir la réalité en face en réclamant d'autres études au lieu d'agir. A moins que le National Acid Precipitation Assessment Program puisse offrir des arguments plus convaincants que ceux des environnementalistes; une démonstration qui reste à faire.

Le cas du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest le prouve: il n'y existe aucune source importante d'émissions d'an-

hydride sulfureux, mais on y constate des précipitations acides ayant leur origine en Eurasie et dans l'Est de l'Amérique du Nord. Tous les gouvernements provinciaux ont signé une entente, avec le fédéral, pour la réduction, sur leur territoire respectif, de rejets toxiques.

C'est à l'échelle planétaire maintenant que le problème doit être discuté. Le Canada tiendra une conférence internationale, à la fin du mois de juin prochain, pour tenter d'en arriver à l'élaboration d'une loi sur la qualité de l'atmosphère. On prévoit, par la suite, soumettre ce document au conseil des Nations unies.

L'historique protocole de Montréal pour protéger la couche d'ozone, signé le 16 septembre dernier par les ministres ou plénipotentiaires de 24 pays, laisse de l'espoir. La collaboration planétaire demeure possible face à un problème de survie pour l'humanité. Or, les pluies acides sont au moins aussi, sinon plus, dévastatrices que les trous dans la couche d'ozone qui encerclent la planète à très haute altitude. ●

«Une tempête dans un verre d'eau»

La dissension sur les langues officielles s'apaisera (Hamelin)

♦ OTTAWA — Attaques contre la loi 101, dénonciation du traitement fait au député albertain Leo Piquette ou description des anglophones comme des citoyens de deuxième classe avec le projet de loi sur les langues officielles: la cohabitation des deux peuples fondateurs du Canada continue d'être épicée par des épisodes de vive confrontation.

par Pierre-Paul NOREAU

Le dernier en lice est justement imputable au projet de loi fédéral C-72 sur les langues officielles. Le débat en deuxième lecture, la semaine dernière, a fait ressortir la dissension d'un groupe important de députés conservateurs qui s'opposent à cette proposition de leur gouvernement. Celle-ci recueille pourtant l'appui des deux partis d'opposition.

Selon le député de Charlevoix, un membre très actif du Comité des communes sur les langues officielles, tout cela pourrait cependant n'être en bout de ligne qu'une tempête dans un verre d'eau. Charles Hamelin est tout d'abord profondément persuadé que son premier ministre ne reculera pas et va procéder comme prévu. Il croit par ailleurs qu'il sera aussi possible de trouver certains aménagements pour calmer les critiques acerbes du groupe de députés dissidents de son parti, députés majoritairement de l'Ouest.

Le député de Simcoe-Sud en Ontario, Ron Stewart, est toutefois

celui qui a déclenché le mouvement public d'opposition en démissionnant, en décembre, de son poste de secrétaire parlementaire aux Approvisionnement et Services parce qu'il craignait que le projet C-72 ne compromette les droits de ses électeurs.

« Le projet C-72 fait de la discrimination inverse. Il accorde plus d'importance aux aptitudes linguistiques qu'au mérite. Il fait des anglophones, qui représentent la majorité des Canadiens, et des 76 pour 100 des Canadiens qui vivent dans un milieu anglophone, des citoyens de second ordre. C'est un projet de loi draconien, digne de Machiavel lui-même », énonçait M. Stewart dans un discours à la Chambre.

Dinosaures

Cette sortie lui a valu, de même qu'à ceux qui partagent son approche, l'étiquette de « dinosaures » de la part de francophones outrés d'une telle analyse.

Le député de Charlevoix, qui n'a surtout pas la réputation d'avoir la langue dans sa poche, n'a pas voulu reprendre cette étiquette. Il a plutôt lancé, la semaine dernière, un message à ses collègues anglophones, en disant que s'il ne pouvait se faire reconnaître comme Canadien à part entière en tant que francophone, il irait travailler avec Jacques Parizeau...

Ce dernier ne l'a pas encore appelé, blaguait-il, cette semaine, lors d'une conversation téléphonique. M. Hamelin expliquait, d'un autre

côté, que, selon ses informations, le dossier poursuit son cheminement, et la loi devrait bel et bien être adoptée en troisième et dernière lecture d'ici la fin de la session en juin.

Les principaux reproches adressés au projet de loi touchent la possibilité de se faire juger dans la langue de son choix, la possibilité de travailler au gouvernement fédéral dans la langue de son choix et la possibilité de se faire servir dans les institutions fédérales dans la langue de son choix.

Pour les opposants, cela signifie que, pour devenir juge, il faudra dorénavant être bilingue, même là où il n'y aura qu'une cause en français par année et que les unilingues anglophones n'accéderont plus à la fonction publique et que ceux qui y sont déjà seront privés de toute promotion.

Nuances

Le député de Charlevoix interprète avec beaucoup plus de nuances la portée du projet de loi, mais n'est pas réfractaire à certains ajustements mineurs.

Il faut, selon lui, agir pour que tout accusé puisse être jugé dans la langue de son choix. Ceci ne signifie nullement que tous les juges fédéraux au pays devront parler les deux langues officielles couramment. S'assurer de la présence d'un certain nombre pour répondre aux besoins suffit, explique le député conservateur de Charlevoix.

De la même manière, il est faux de prétendre que le critère du bilin-

guisme a délogé avec la loi C-72 celui du mérite comme élément prépondérant de sélection. « Le mérite est toujours le premier critère, mais le bilinguisme constitue certes un avantage. »

Quant aux services à offrir dans les deux langues officielles, pas question de forcer le maître de poste d'un village du nord de l'Alberta à parler français pour répondre à son seul client francophone. M. Hamelin explique que les postes bilingues seront définis par règlement sur une base de nombre ou du niveau d'organisation de la communauté minoritaire à desservir.

Il fait personnellement pleinement confiance au commissaire aux langues officielles pour entendre les cas de plainte de discrimination basée sur la langue, que ce soit dans l'embauche ou les promotions au sein de la fonction publique.

Enfin, Charles Hamelin prédit que le projet de loi va passer l'étape de la deuxième lecture d'ici à la fin mars, ce qui permettrait de l'adopter d'ici à l'été.

« Et ce qui me convainc que notre gouvernement va procéder, c'est que la loi sur les langues officielles fait partie d'un ensemble. Déjà l'Accord du lac Meech a reconnu l'existence des deux communautés linguistiques et a donné au gouvernement fédéral le mandat non seulement de protéger, mais de promouvoir l'usage des deux langues. Les lois sur le multiculturalisme et les langues officielles bouclent la boucle! »



Il en a fallu du courage pour aller planter cette banderole au beau milieu de la chute gelée. Reste à savoir si, du haut de sa colline, la ministre Thérèse saura déchiffrer le slogan des jeunes.

Les Maisons de jeunes veulent faire «dégeler» des subventions

♦ Thérèse, ça fait trois ans qu'on est en chute, ça serait temps que tu penses au dégel. »

par Monique GIGUÈRE

Accrochée au beau milieu de la partie gelée de la chute Montmorency, à des centaines de pieds du boulevard Sainte-Anne, la banderole portant ce message des Maisons de jeunes de la région de Québec à la ministre Thérèse Lavoie-Roux risque de passer totalement inaperçue des passants. A plus forte raison de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui gère son ministère du haut de la colline parlementaire.

Croyant avoir trouvé le meilleur moyen de faire connaître leur besoin pressant d'argent, des animateurs de quatre maisons de jeunes, Saint-Jean-Baptiste, Notre-Dame-des-Laurentides, L'Ouvre-boîte du quartier Saint-Sauveur et La Coudée de Limoilou, se sont transformés en alpinistes, hier, pour installer une banderole au milieu de la chute gelée. Hélas! il aurait fallu des yeux de lynx pour déchiffrer le slogan, même du pied des chutes!

Le message des jeunes, une fois compris, se traduit en signes de piastres. Depuis trois ans, ont expliqué Jean-Louis Morel et Raymond Lavoie, les subventions gouvernementales sont ge-

lées. Dans Saint-Jean-Baptiste, les responsables reçoivent \$80,000 par année de l'Etat pour faire marcher leur maison de la rue Saint-Gabriel alors que, soufient-ils, il en faudrait, au bas mot, le double. Quant aux moniteurs, ils touchent \$14,500 par année, et cela depuis quatre ans, sans aucune indexation.

« Nous travaillons cinq jours par semaine, de 14 à 22 heures, et nous sommes souvent appelés les fins de semaine », a expliqué Raymonde qui déplore le nombre insuffisant d'animateurs. Ils sont deux employés permanents présentement à Saint-Jean-Baptiste pour s'occuper de 30 à 35 jeunes par semaine, et il en faudrait quatre, selon les responsables. Même chose dans les trois autres maisons de jeunes de la région de Québec.

Le surmenage des animateurs, selon Martine Denis, de l'Association des Maisons de jeunes du Québec-Métro, entraîne l'usure, la démotivation et l'instabilité des équipes de travail. La délinquance, la consommation de drogue et d'alcool, les conflits familiaux, le décrochage scolaire et la sexualité figurent parmi les principaux problèmes que rencontrent les jeunes de 12 à 18 ans, qui fréquentent ces maisons. ●

Téléthon de la paralysie cérébrale

Un organisme remettra les \$21,964 ayant servi à payer ses bénévoles

♦ MONTRÉAL (PC) - Affirmant qu'elle veut dissiper tout malentendu et montrer sa bonne foi, la Fraternité des chauffeurs d'autobus et opérateurs de métro de la STCUM, a annoncé hier son intention de rembourser les \$21,964.29 qui ont été versés à 30 « bénévoles » pour leur participation au dernier Téléthon de la paralysie cérébrale.

Le président du syndicat, M. Maurice Vézina, se propose même de recommander au bureau de direction, qui doit se réunir demain, d'arrondir cette somme à \$25,000.

Cette somme équivaut à la libération de 30 syndiqués durant cinq jours à un salaire quotidien moyen de \$123.

Pour sa part, le président de l'Association de la paralysie cérébrale, M. Richard Champagne, ne l'entend pas de cette oreille.

« C'est une question très délicate. J'ai un mandat clair: aller récupérer les sommes non perçues et j'en tends de conduire à terme. Si on laissait tomber ce principe de bénévolat et de confiance mutuelle, je pense que le public ne nous le pardonnerait pas. Il n'y a aucune demi-mesure possible, à ce stade-ci. Il importe de régler cette situation au plus vite. »

Au nom de l'organisme, il exige donc le remboursement intégral de toutes les sommes qui ont été souscrites par le public au cours des trois années précédentes, soit un montant qui pourrait s'élever à environ \$100,000.

Selon un relevé de l'Association, la Fraternité a versé au Téléthon \$30,116 en 87-88, \$27,859 en 86-87 et \$26,647 en 85-86. On ne possède pas de données pour l'année 84-85.

A la lumière de cet incident, Me Champagne a émis le vœu que l'Association établisse à l'avenir des normes de perception, normes qui interdiraient de retenir des sommes en vue d'une rémunération ou de remboursement de dépenses.

L'affaire du « bénévolat » de la Fraternité a évidemment eu de nombreuses répercussions dans le public, mais également parmi les syndiqués.

Certains se disent outrés d'avoir appris l'existence d'un tel procédé. ●

Le Nordique Robert Picard montre aux jeunes l'importance de bien déjeuner

♦ Adolescent, le Nordique Robert Picard déjeunait d'un coke et de rôties. Pas le meilleur déjeuner pour devenir un athlète! « Mon père travaillait chez Coca-Cola », explique-t-il aux adolescents de secondaire II de l'école Cardinal-Roy dont il était l'invité chouchou, hier, à l'occasion d'un déjeuner-dégustation organisé dans le cadre du cours d'économie familiale. Jus de fruits exotiques, céréales croque-nature, muffins, fruits frais, lait et fromage étaient au menu.

par Marie CAQUETTE

Les adolescents ne déjeunent souvent pas ou très peu, constate Mme Paule Tremblay, infirmière du Centre local de services communautaires (CLSC) Basse-Ville qui dessert cette école située en milieu défavorisé. « Ils sont moins capables de se concentrer ou souffrent de maux de tête, au milieu de l'avant-midi. »

Les programmes pédagogiques prévoient pourtant des cours de nutrition, dès la quatrième année du primaire. « Ils ont une bonne connaissance théorique de ce que devrait être un bon déjeuner, mais la mise en pratique est plus lente, quoique l'alimentation des adolescents s'améliore... », dit Gemma Pelletier, diététiste du CLSC qui participait aussi à cette activité spéciale de l'école, qui a duré deux semaines.

Un tour de table auprès d'une vingtaine d'élèves, hier, révèle que les rôties et le beurre d'arachide (qu'on appelle évidemment beurre de peanut) avait été au menu du déjeuner de la plupart d'entre eux. Le lait et le jus l'emportent haut la main sur le pepsi, et une adolescente seulement n'avait pu résis-



Le Nordique Robert Picard a déjeuné en compagnie d'adolescents de l'école Cardinal-Roy, hier. L'entourer sur la photo trois adolescentes intimidées: Julie Sanschagrin, Nancy Simard et Julie Drapeau.

ter, hier matin, à la tentation de chips et de chocolat avant de partir pour l'école...

A 14 ans, on ne contrôle pas le budget familial de toute façon, et les aliments-santé populaires, tels les croque-nature, coûtent bien plus cher que les rice-krispies, corn-flakes et fruit-loops, qui sont toujours les céréales les plus populaires au petit déjeuner.

Pour atténuer l'impact du coût d'aliments plus coûteux et respecter les goûts des adolescents, Mme Tremblay suggère tout simplement de saupoudrer quelques cuillères d'une céréale plus nourrissante sur son plat favori!

Pourquoi ne pas profiter des spéciaux dans les supermarchés pour manger, à l'occasion, des kiwis, dit-elle encore. Ce fruit contient trois fois plus de vitamine C que la traditionnelle orange.

L'information alimentaire auprès des adolescents des quartiers populaires est importante, souligne-t-on, car plusieurs doivent préparer eux-mêmes leurs repas. Excédés par les caprices, nombre de mères abandonnent ou sont souvent retenues au travail à l'heure des repas.

L'école encourage une saine alimentation dans toutes les occasions possibles, mentionne la di-

rectrice, Mme Louise Slater. Ainsi, des élèves de secondaire IV, qui veulent se constituer un petit pécule pour financer un voyage, tiennent un petit comptoir de collations en avant-midi où l'on peut se procurer des barres granola et des fruits.

Ces déjeuners-dégustation étaient une initiative de Mme Andrée Bernier, titulaire du cours d'économie familiale à Cardinal-Roy, et ont été organisés avec la collaboration de commerçants du quartier et des élèves du professionnel court de l'école Wilbrod-Bhérier qui ont confectionné des douzaines de muffins pour satisfaire plus d'une centaine de personnes. ●

Le Conseil des Églises dénonce la hausse des dépenses militaires

♦ Le Conseil canadien des Églises, qui groupe une douzaine de confessions religieuses, refuse d'accepter comme priorité du gouvernement une augmentation des dépenses militaires. Il considère l'augmentation continue de ces dépenses ainsi que l'accroissement de la force militaire comme une stratégie de sécurité irrationnelle.

par Jean MARTEL

Le Conseil canadien des Églises est formé, entre autres, de l'Église anglicane, de l'Église unie, de la Conférence des évêques catholiques du Canada, de l'Église luthérienne, de l'Église presbytérienne, etc. Il a

rendu public, hier, à l'occasion d'une conférence de presse, sa position à l'égard du Livre blanc sur la défense au Canada.

Dans une lettre au premier ministre Mulroney, il condamne un « retour à la rhétorique alarmiste et anti-soviétique de la guerre froide. Bien qu'aucune menace militaire ne plane sur le Canada, dit-il, notre gouvernement essaie de ranimer l'hostilité de la guerre froide et propose des solutions militaires à des problèmes politiques ».

Le Conseil conteste l'argument selon lequel les dépenses militaires ont un effet positif sur la création d'emplois. Il conteste aussi l'affirmation selon laquelle ces dépenses

favorisent le développement de l'industrie canadienne.

Le Conseil plaide pour un désarmement nucléaire universel. D'ailleurs, il soutient que c'est la militarisation qui constitue le plus grand et le plus urgent défi de l'humanité. Les dépenses militaires ont atteint un niveau immoral et dangereux, dit-il.

Selon l'organisme d'Églises, il n'y a pas de place pour les armes nucléaires dans une politique de défense canadienne. « L'assertion que l'on peut protéger ou défendre un pays à l'aide d'instruments de destruction totale est une perversion de la langue et de la moralité. » La poli-

tique de défense du Canada ne doit pas s'appuyer sur les armes nucléaires, selon l'organisme.

Le Conseil affirme que la sécurité du Canada ne dépend pas de sa capacité de se défendre au niveau militaire, mais d'un ordre mondial qui respecte sa souveraineté et l'intégrité de son territoire.

Il déclare que le territoire canadien ne doit pas être mis à la disposition de quiconque dans le but d'attaquer un autre pays.

Enfin, le Conseil soutient que la principale menace à la sécurité dans le monde est celle qui plane sur les populations du tiers-monde qui ne peuvent pas combler leurs besoins élémentaires. ●

Construction sans permis dans l'avenue des Monts Lac-Delage s'entend avec le promoteur

La municipalité de Lac-Delage s'apprête à conclure une entente avec le groupe immobilier Actif P.G. pour la poursuite des travaux de construction de maisons dans l'avenue des Monts.

par Yves THERRIEN

Au début de décembre, le promoteur Pierre Glackmeyer présentait à la commission d'urbanisme des modifications à des plans de construction soumis auparavant. Nouvellement élu, le conseil municipal a refusé de délivrer les permis, après avoir constaté que les demandes concernaient des lots devant être desservis par un réseau d'aqueduc et d'égout privé et que le promoteur ne pouvait fournir de garanties raisonnables quant aux normes environnementales à respecter.

Selon les affidavits présentés à la cour lors de la requête en injonction provisoire, M. Glackmeyer aurait affirmé, pendant la séance du conseil, qu'il passerait outre aux règlements et qu'il entendait procéder à la construction des résidences sans permis. Trois maisons avaient été mises en chantier.

Par voie d'injonction, la municipalité avait tenté d'empêcher le promoteur de continuer la construction. Le juge avait rejeté la requête en injonction permanente, alléguant

que la ville avait omis d'adopter une résolution mandatant ses procureurs à entreprendre des procédures.

Le promoteur n'avait pas repris les travaux. De son côté, le conseil municipal a adopté une série de résolutions afin de reprendre les procédures si cela s'avérait nécessaire.

Entre-temps, les parties ont discuté d'une entente qui devrait être ratifiée dans les prochains jours. Le promoteur s'engage à obtenir un certificat de conformité pour l'établissement d'un réseau d'aqueduc et d'égout. Après les vérifications, la ville délivrera les permis de construction. Chacun abandonnera ses droits de poursuites, sauf en cas de non-respect de cette entente.

Malgré un accord sur la conformité du réseau d'aqueduc et d'égout aux normes du ministère de l'Environnement, une autre entente devra être ratifiée par l'ancien conseil, le rachat du réseau ne semble pas plaire au maire actuel, M. Michel Pépin, qui juge la dépense irraisonnable, en raison du fort taux d'endettement de la ville. Le conseil a résolu de demander l'intervention et l'avis du ministère des Affaires municipales.

si jamais la municipalité se voyait dans l'obligation de racheter le réseau privé de l'avenue des Monts.

HOROSCOPE

JEUDI 18 FEVRIER

Les aspects lunaires vous rendront avisé dans vos démarches et prudents dans vos jugements. Vous ne ferez rien au hasard et vous saurez contrôler vos impulsions. De grandes satisfactions découleront de la constance de vos efforts. Chance avec 23 et 12.

ANNIVERSAIRES: Bons atouts pour consolider votre situation et confirmer les progrès accomplis dans un passé récent. Bonne harmonie dans votre vie privée. **NAISSANCES:** Les enfants nés ce jour seront passionnés et ambitieux sous des dehors tranquilles. Ils seront consciencieux et estimes.

BELIER (21 mars - 20 avril): Profession: Vous serez préoccupé par des soucis matériels, faites preuve d'une grande prudence dans la gestion de vos affaires. Affection: Vous trouverez le bonheur en famille dans la tranquillité. Sante: Ménagez votre vessicule.

TAUREAU (21 avril - 20 mai): Profession: Vous serez préoccupé par des problèmes d'ordre pratique et vous risquez de perdre de vue l'ensemble de la situation. Affection: Apportez tous vos soins à une meilleure compréhension de l'autre. Sante: Mangez plus légèrement.

GEMEAUX (21 mai - 21 juin): Profession: Vous vous heurterez à des oppositions imprévues ou même à des hostilités gênantes, il vous faudra déployer beaucoup d'efforts pour convaincre vos contradicteurs. Affection: Soyez plus tendre. Sante: Bonne.

CANCER (22 juin - 22 juillet): Profession: Les atouts accumulés dans le passé pour le succès d'une affaire importante promettent aujourd'hui de donner un maximum d'efficacité. Affection: Vos sentiments sont mal compris. Sante: Faites soigner vos dents.

LION (23 juillet - 22 août): Profession: Vous ne manquerez pas d'idées et de projets, mais des alliés trop timides tenteront de freiner votre ardeur. Affection: Vous vous sentirez prisonnier d'une promesse imprudente. Sante: Suivez votre régime alimentaire.

VERGEE (23 août - 22 septembre): Profession: Vous avez de nombreuses questions à reconsidérer mais ne les faites pas avec une autorité excessive, n'inquiétez pas vos collaborateurs. Affection: Ne vous montrez pas trop vaniteux. Sante: Bonne vitalité.

BALANCE (23 septembre - 22 octobre): Profession: Suivez votre intuition sans craintes, vos décisions sont appelées au succès, vous réussirez partout où il faut improviser. Affection: Attachez plus d'importance aux réactions de votre conjoint. Sante: Assez bonne.

SCORPION (23 octobre - 21 novembre): Profession: Vous parviendrez difficile-

ment à terminer votre travail dans les délais demandés car des importuns viendront vous retarder. Affection: Intensifiez vos rapports avec l'être cher. Sante: Mangez des crudités.

SAGITTAIRE (22 novembre - 20 décembre): Profession: Une discussion avec un de vos collaborateurs risque de s'envenimer si vous ne gardez pas votre sang-froid et votre calme. Affection: Trouvez un meilleur équilibre entre votre

travail et votre vie privée. Sante: Bon tonus. **CAPRICORNE (21 décembre - 19 janvier):** Profession: Ne laissez pas le désordre envahir votre travail, mettez-vous courageusement à la tâche et changez vos méthodes de travail. Affection: Soyez plus compréhensif et tolérant envers autrui. Sante: Régularisez votre régime alimentaire.

VERSEAU (20 janvier - 18 février): Profession: Les démarches et les sollicitations importantes ne semblent

pas recommandées car vous manquerez de diplomatie. Affection: Ouvrez-vous à votre partenaire, confiez-lui vos soucis. Sante: Bonne reprise de vitalité.

POISSONS (19 février - 20 mars): Profession: Certains de vos projets semblent retardés, ne vous impatientez pas à la première difficulté, gardez confiance en vous. Affection: N'oubliez pas les amis éloignés, écrivez-les. Sante: Faites surveiller votre vue.

MOTS CROISÉS

NO C-71 Edimédia Inc.

| | | | | | | | | | | | |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|----|----|----|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 |
| 1 | | | | | | | | | | | |
| 2 | | | | | | | | | | | |
| 3 | | | | | | | | | | | |
| 4 | | | | | | | | | | | |
| 5 | | | | | | | | | | | |
| 6 | | | | | | | | | | | |
| 7 | | | | | | | | | | | |
| 8 | | | | | | | | | | | |
| 9 | | | | | | | | | | | |
| 10 | | | | | | | | | | | |
| 11 | | | | | | | | | | | |
| 12 | | | | | | | | | | | |

HORIZONTALEMENT

- Transformation, due au froid, de graines ou de plantes, conférant l'aptitude à fleurir.
- Enleva la cime d'un végétal.
- Relatives à la neige.
- Lieux de délices.
- Plateau de cinéma.
- Le meilleur.
- Bassins d'élevage huître.
- Costume féminin indien.
- Ce qu'il y a de principal, de plus parfait, dans quelque chose.
- Cité biblique.
- Femme de lettres américaine, née en 1938.
- Affluent du Danube.

VERTICALEMENT

- Chose qu'on ne saurait définir ou exprimer (4 m.).
- Aigres.
- Courte tige cylindrique.

SOLUTION DU PROBLEME C-71

| | | | | | | | | | | | | |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | Z | A | R | A | T | H | O | U | S | T | H | R |
| 2 | Y | V | A | N | I | S | S | U | E | L | | |
| 3 | M | A | C | A | P | T | U | S | H | | | |
| 4 | D | U | S | H | E | S | E | P | A | R | E | |
| 5 | T | S | H | I | N | T | L | E | V | E | R | |
| 6 | E | T | E | S | I | E | N | | | | | |
| 7 | C | E | L | E | R | A | L | T | I | E | R | |
| 8 | H | E | N | A | V | A | R | | | | | |
| 9 | N | A | M | I | N | A | T | I | E | R | | |
| 10 | I | M | M | E | R | I | N | G | E | S | | |
| 11 | E | Z | A | | | | | | | | | |
| 12 | S | E | R | M | O | N | | | | | | |

MOT MYSTÈRE

Edimédia Inc. par Roger HACHEZ 966

A L L E N N A C E V

5 lettres Le mot clé: Le vêtement

Lisez attentivement la liste des mots. Lorsqu'ils auront tous été utilisés horizontalement, verticalement, obliquement, et, en plus, de droite à gauche et de bas en haut, il ne restera que les lettres formant le mot-mystère.

| | | | | | |
|------------|----------|-----------|---------|----------|--------|
| Admirateur | Cardon | Fayot | Képi | Obit | Rana |
| Beret | Chair | Haricot | Kippa | Obtus | Réale |
| Bitte | Charabia | Higoumène | Koine | Opère | Regent |
| Bolet | Cigue | | Lapon | Oriya | |
| Bosco | Colback | Imam | Lobelie | Oyat | Scille |
| Bouge | Cure | Impair | | | Sirdar |
| Bulbe | Egyptien | Infant | Mikado | Pape | Tombe |
| Cape | Faute | Kawi | Naif | Postiche | |
| Caravelle | | | | Préfet | Vaine |

Solution du problème précédent: Véhicule

| | | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| E | H | C | I | T | S | O | P | P | K | T | I | B | O | I |
| T | G | R | A | D | R | I | S | C | E | R | E | P | O | W |
| U | T | Y | J | R | B | U | A | R | T | R | M | P | E | A |
| A | O | E | P | U | A | B | E | I | E | S | A | A | K | |
| F | M | E | L | T | L | V | L | T | B | G | F | A | M | P |
| A | B | B | I | O | I | O | E | K | A | A | E | E | N | I |
| O | E | E | C | T | B | E | U | L | O | R | R | N | R | E |
| O | E | L | R | E | P | A | N | P | L | I | I | A | T | P |
| T | R | L | L | I | R | E | P | E | L | E | N | M | H | A |
| E | N | I | A | V | A | U | N | P | M | A | G | E | D | C |
| O | E | C | Y | E | S | P | C | I | I | U | P | U | B | A |
| G | T | S | U | A | R | U | M | F | K | K | O | O | O | E |
| R | T | G | S | N | E | R | T | I | A | M | S | G | N | B |
| A | I | T | N | A | F | N | I | B | D | C | H | A | I | R |
| C | B | C | A | R | D | O | N | T | O | C | I | R | A | H |

LE BRIDGE CONTRAT

Edimédia Inc.

2789 ELIMINATION PARTIELLE

Donneur: Nord
Vulnérables: Tous
Nord: A 7, V 6, A 9, 7 4 3 2
Sud: 10 9 8 7 6 5 4 3 2

Enchères rapportées:
Nord: 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100

Fin: Selon le style pratiqué par Nord-Sud, cela montrait environ 9-10 points.

Entame: Roi de carreau. Quand j'ai lu le comptendu de cette main j'ai eu l'impression de réserver aux maîtres à vie, je fus loin d'être impressionné par les enchères de Sud, un certain Brian Trent du New Jersey. Cependant ce fut une autre paire de manches quand je constatai sa façon de procéder à ce contrat de 4 piques.

Les préliminaires: Contre l'entame du roi de carreau, il y a eu moins deux perdantes à trefle. Par ailleurs si le déclarant doit lui-même ouvrir les coeurs, il y a deux autres perdantes à cette suite à moins que

R-D soient en Est. Dès le départ, le déclarant reconnu que pour faire le contrat, il faudrait que l'as de trefle soit bien placé et que cette suite soit 3-2. Cependant il n'était peut-être pas nécessaire de trouver R-D de coeur en Est.

La conduite du jeu: Le roi de carreau fut couvert de l'as, après quoi Sud appela un trefle qu'Est prit de l'as. Sur le retour d'un carreau, Sud coupa, encaissa un honneur de pique, traversa au mort à l'adroit, coupa un autre carreau, fit le roi de trefle et ceda la main à cette suite.

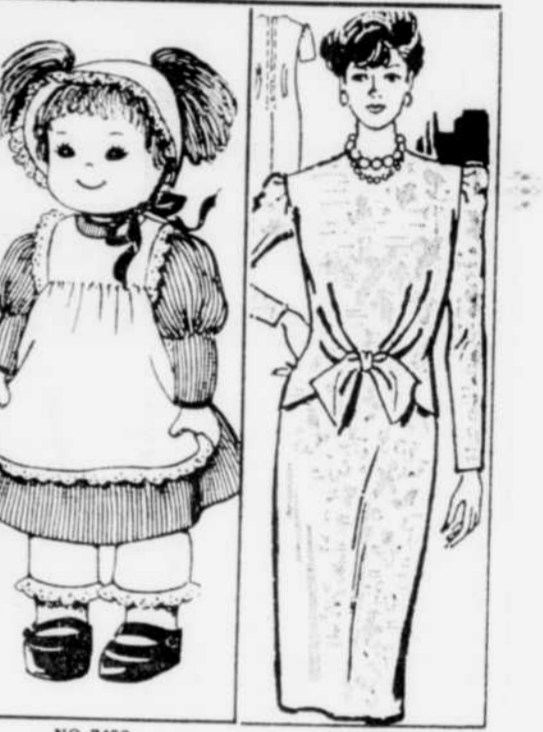
N'ayant plus que des cartes rouges, Ouest devait soit accorder coupe et fautive carreau, soit ouvrir les coeurs. Quand il choisit cette dernière alternative avec le retour d'un petit coeur, le déclarant gagna le roi de coeur de l'as et retourna un coeur. Ouest fit bien la dame de coeur, mais c'était tout pour la défense.

Ce n'est qu'après avoir gagné l'autre coeur en Nord que le déclarant enleva le dernier atout à l'extérieur, avant d'encaisser le petit trefle maître.

Quand on joue de cette façon, on peut se permettre d'être un peu agressif au niveau des enchères.

Maurice LAROCHELLE

LE COIN DE LA CRÉATIVITÉ



NO 7452: POUPÉE - Faites la joie d'un enfant en lui faisant cadeau de cette adorable poupée. Elle lui plaira à coup sûr! Travail à l'aiguille no 7452. Patron de tissu, accessoires et instructions incl.

NO 4128: ROBE - Cette robe à une allure de deux-pièces. La boucle crée un effet amincissant au niveau de la taille. Patron-mode no 4128. Tailles jeunes filles 12 à 20.

Prix: 3,25\$ plus 50¢ pour frais de manutention pour chaque patron commandé. Les prix sont sujets à changements sans préavis. Ecrire vos nom, adresse, code postal, le no du patron et la grandeur s'il y a lieu. Ne pas demander les mesures autres que celles indiquées. Seuls les mandats-postes et les chèques sont acceptés. Ces patrons ne sont pas remboursables et ne sont pas en vente aux bureaux du SOLEIL. Ils sont disponibles en ANGLAIS accompagnés d'un lexique FRANÇAIS. Délai de 20 à 30 jours pour la livraison.

Poster à: Service des patrons LE SOLEIL Reader Mail 7 Curly Avenue Toronto, Ontario M4B 3L8

Rien ne sera, un jour, impossible à réaliser



Tout cela se jouant au bord extrême d'un gouffre, sous la menace de l'aneantissement.

Folle à lier et malheureuse plus qu'on ne peut le supporter, telle, à certaines heures, nous apparaît l'humanité.

Mais la Terre des Hommes, c'est aussi la somme inouïe d'efforts, de peines, de talent et d'argent que l'on peut consentir pour «sauver» une seule vie.

C'est un courage sans pareil parmi les êtres vivants.

C'est un courage tel qu'il renaît sans cesse de ses défaites.

C'est notre chagrin à la pensée des déshérités inconnus, le plus loin de notre vue, dont on pourrait se dire à la lettre pourtant qu'ils ne nous sont rien.

C'est la très lente et très difficile montée en nous, à travers les siècles, d'une pensée commune à tous les hommes.

Ce sont aussi nos songes têtus devant la flamme de l'âtre qui avec ses spirales enveloppantes, ses reculs et ses élans, symbolise le progrès même.

«Rien de ce que rêve l'homme, nous enseigne Shri Aurobindo, penseur de l'Inde — ce pays qui a tant apporté à la mystique du monde — ne lui sera un jour impossible à réaliser.»

Tour à tour tirés par les forces ascendantes et descendantes, nous sommes comme celui qui marche avec peine dans la tempête de neige déchainée; il avance de deux pas et recule d'un pas; il ne sait plus très bien s'il accomplit quelque progrès au milieu des rafales qui le poussent

et le retiennent.

Tour à tour l'espoir luit, puis s'éteint.

Chacun est seul encore dans sa nuit. Mais la nuit est moins noire pour nous qu'elle le fut pour la pauvre créature de la préhistoire et des cavernes, de toutes parts assaillie d'indicibles terreurs. Elle est peut-être moins noire que pour l'homme du Moyen Âge, de foi robuste mais implacable.

Chaque homme est encore seul, mais n'entend-il pas le coup contre le mur de son frère qui tend à le rejoindre?

Solitaire et solidaire, les deux mots qui disent l'essentiel de notre condition humaine, Camus dans *'l'Exil et le Royaume'* nous rappelle qu'ils ne diffèrent que d'une lettre.

«Il faut bien, dit à son tour Saint-Exupéry, tenter de nous rejoindre. Il faut bien essayer de communiquer avec quelques-uns de ces feux qui brûlent de loin en loin dans la campagne.»

V Ami, voici donc déjà venue l'heure de nous quitter. Sans doute repars-tu heureux d'avoir visité Terre des Hommes, mais heureux aussi de regagner ta maison, ton jardin, ta vie.

Car de nos deux vies, la collective avec ses chaînes de responsabilités et la privée avec ses aspirations à l'indépendance, l'une sans l'autre est frustrée.

Tu as sans doute souffert quelquefois d'être ensermé par la foule — ce grand corps lorrdaud de l'humanité, à certaines heures si chaleureux, à d'autres terriblement

offensant!

Tour à tour tu t'es senti heureux et malheureux d'appartenir à la race humaine.

Mais espérons que l'enseignement et la joie de Terre des Hommes l'ont emporté de loin sur ta fatigue et tes doutes.

Ce qui t'a été présenté ici pourrait se comparer à une immense classe où l'homme est enseigné à l'homme.

Pour nous, nous estimons notre part comblée par la vertu magique de l'hospitalité qui veut que ce qu'on donne aux autres, c'est à soi-même d'abord qu'on le donne.

Jeune pays mal fondé et perplexe, l'effort que nous avons fait ensemble pour accueillir le monde ne peut que nous avoir été bénéfique.

Le plus réussi, au bout du compte, dans cette passionnante aventure, c'est que les hommes qui l'ont vécue me paraissent en sortir meilleurs.

C'est, au fond, comme si la pensée fraternelle de Saint-Exupéry avait soutenu et guidé dans la confiance tous ceux qui ont cru et travaillé à la Terre des Hommes.

Telhard de Chardin, au début de son livre lumineux, *'l'Avenir de l'homme'*, nous décrit le spectacle de l'espèce humaine entraînée dans la même embarcation, faisant route commune et pourtant divisée en deux camps profondément ennemis:

Il y a ceux, les immobilistes, écrit-il, assis en rond autour du feu domestique, sur le radeau emporté de la Terre, qui se racontent tou-

jours les mêmes histoires et qui, sans même se rendre compte qu'ils bougent, se répètent obstinément, sans même quitter leur place: «Mais non, rien ne change, nous ne bougeons pas.»

Tandis que l'autre moitié des Hommes, penchés sur l'océan obscur, interrogent tour à tour le clapotis des vagues le long des planches qui les portent (...) et voici que pour eux aussi — toutes choses restant individuellement les mêmes, et les bruits de l'eau, et la senteur de l'air, et les lueurs dans le ciel — toutes choses cependant se lient et prennent un sens; l'Univers incohérent et figé revêt la figure d'un mouvement.

Il faut opter entre un transformisme et un fixisme complet, choisir entre les deux propositions absolues:

Tout se meut sans cesse ou
Tout est toujours immuable.

Terre, planète errante dans les espaces incommensurables, sphère insignifiante au bord de l'infini, pourtant unique peut-être à cause de sa cargaison de souffrances et d'aspirations, peut-être le seul point de l'univers conscient de sa destinée et par cela tragique, qu'en sera-t-il de toi, qu'en sera-t-il de nous tous?

Disparaîtrons-nous ensemble, un soir, dans un éclat fugitif, à l'exemple de ces étoiles filantes de notre enfance dont nous guettions la chute au fond des claires nuits du mois d'août, pour y attacher un souhait que nous n'étions pas souvent assez prompts à formuler selon les règles du jeu?

Est-ce que tous nos rêves innombrables et nos projets sans fin, toutes les naissances et toutes les morts, tant de guerres et tant d'efforts pour nous en protéger, est-ce que tout cela un jour disparaîtra sans plus laisser de trace que peut-être d'autres mondes antérieurs? Se peut-il que de tout ce qui aura été, un esprit qui survivrait pour en juger ne puisse qu'inscrire: «Terre, expérience ratée?»

Ou est-ce que nous ne cheminions pas depuis des siècles sans avoir vu beaucoup de changement, il est vrai, de chaque côté de notre longue, longue route, pèlerins épuisés et parfois même au bord du désespoir, dont soudain l'un entrevoyait une lueur, un signe au loin, et il le dit aux autres qui reprennent courage? Et est-ce que ce cheminement, en dépit des préjugés et des obstacles, au-delà des faux loyalismes et des faux ressentiments, ne nous conduit pas vers la vraie Terre des Hommes?

Peut-être est-elle commencée.

N'y sommes-nous pas lorsque nous laissons parler notre coeur le plus simplement humain et juste? Lorsqu'il s'épanouit dans la confiance plutôt que de se retrécir dans la révolte? Lorsque pourtant il refuse de ne pas se reconnaître jusque dans le criminel, puisque aussi bien il se reconnaît à son avantage dans le héros?

Terre des Hommes arrive chaque fois peut-être que nous parvenons à nous mettre à la place des autres.

FIN

Copyright Gabrielle Roy. Cet ouvrage est publié dans la collection «Québec 1970» aux Éditions Interim.

Des parents en colère s'opposent au transfert des élèves de La Malbaie

♦ POINTE-AU-PIC - Le projet de rentabiliser les écoles de Saint-Irénée et de Pointe-au-Pic en y transférant des effectifs d'autres municipalités avoisinantes se bute à la désapprobation de parents dont les enfants

par Denis GAUTHIER
(collaboration spéciale)

sont concernés. Ils entendent déployer toutes leurs énergies pour que le projet avorte.

Une séance d'information, tenue plus tôt cette semaine, n'a pas obtenu les résultats escomptés. Les représentants de la commission scolaire et du comité de parents ont été confrontés à une centaine de parents en colère, qui croyaient que la décision avait déjà été prise, alors qu'on est encore en période de consultation. Le débat avait une forte connotation émotive et il s'est terminé quand les participants ont signé une pétition pour s'opposer au projet de la commission.

En décembre, le conseil des commissaires a pris connaissance d'une étude dans laquelle on recommande d'intégrer les élèves d'un quartier de La Malbaie aux écoles de Pointe-au-Pic et de Saint-Irénée. Ces deux institutions font face à une baisse de leur effectif. La commission tente de les rentabiliser et d'y augmenter la qualité des services. À Saint-Irénée, entre autres, l'an prochain, on sera dans l'obligation d'instituer des classes à divisions multiples.

Les parents concernés ne veulent rien savoir de cette solution. Ils désirent que leurs enfants continuent de fréquenter les écoles de La Mal-

baie, où ils payent certains services de loisir à même leurs taxes municipales.

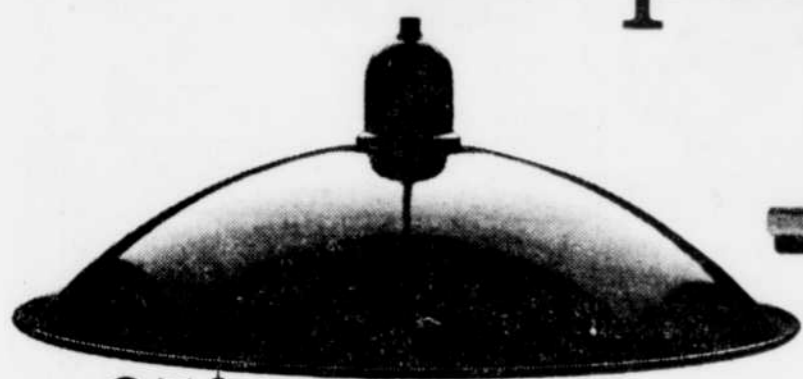
Les commissaires se retrouvent en quelque sorte aux prises avec un dilemme. En 1986, ils ont décidé de ne pas fermer les écoles de village en considérant l'impact social que cela peut avoir. Ils doivent maintenant justifier cette décision en termes financiers. Or, ils se butent à d'autres parents. Au début d'avril, ils devraient prendre une décision sur le projet qui leur est soumis.

Des politiciens locaux ont profité de l'occasion pour s'immiscer dans le dossier. Ainsi, le maire de La Malbaie, Mme Claudette B. Bergeron, a donné un appui sans conteste aux parents. Le conseil municipal doit adopter bientôt une résolution pour demander à la commission de ne pas donner suite au projet. Quant à la conseillère France G. Bouchard, elle agit comme leader des parents.

Au début de la semaine prochaine, il y aura une réunion du comité de parents. Les contestataires entendent y obtenir une résolution d'appui avant de faire face aux commissaires. ●

Les lampes IKEA: toujours adorables mais parfois pendables, tordues

ou pincées!



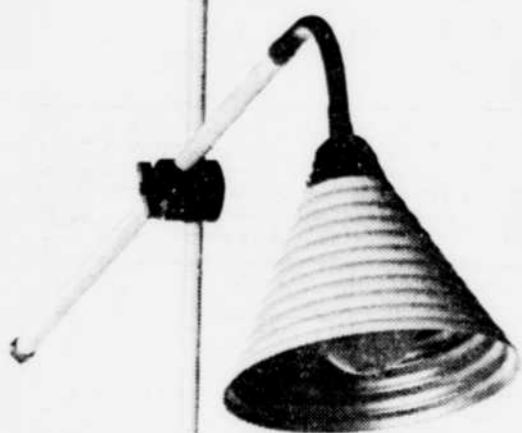
25\$ LOFT, suspension. Abat-jour en métal blanc, rouge vif ou noir.



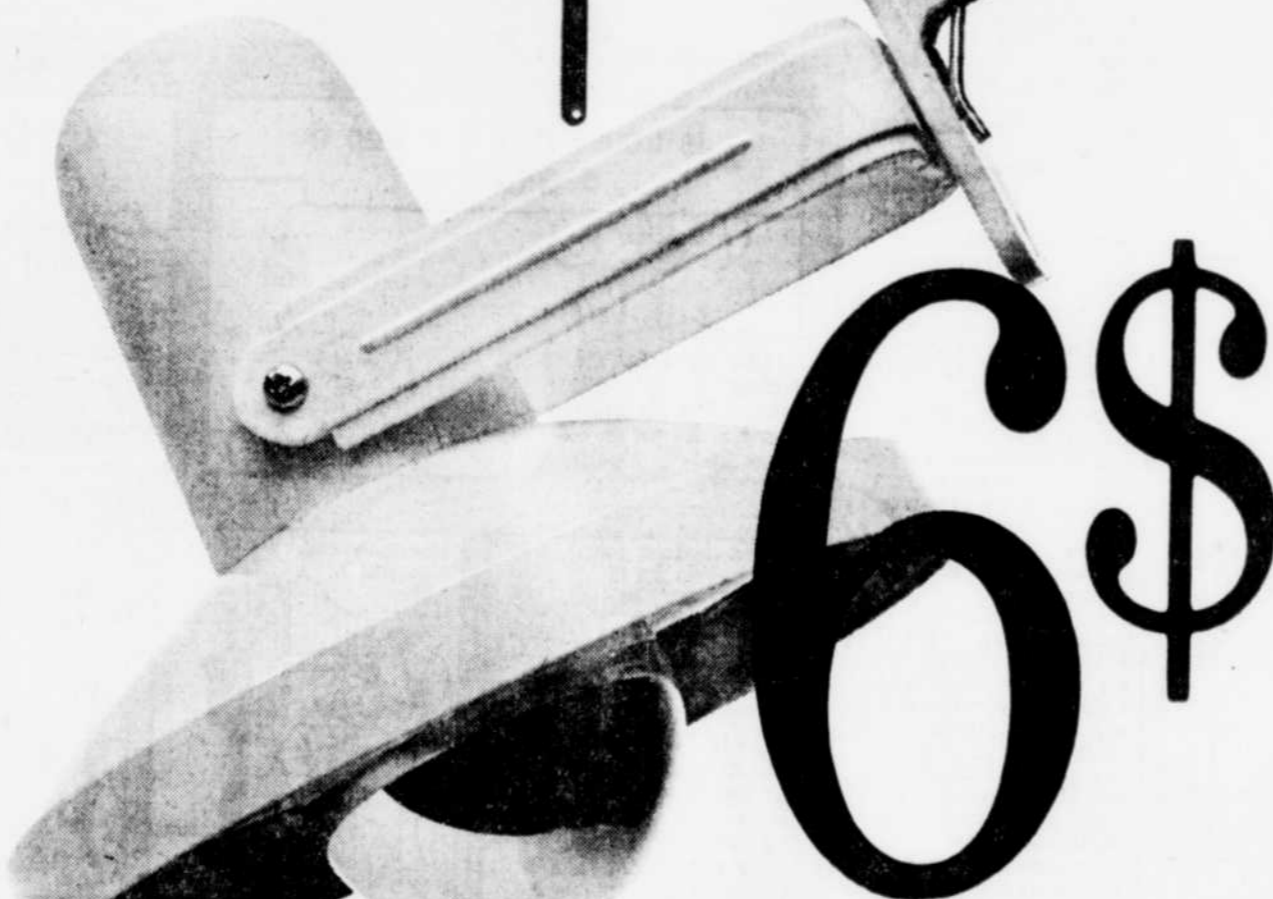
9\$ TID, éclairage tout-usage. Métal rouge vif, noir ou blanc.



34\$ GERA, lampe de travail. Plastique noir ou blanc.



52\$ TON/SNITT, lampadaire en métal blanc.



9\$ ANNO/ARGON, suspension à abat-jour en plastique. Monture noire, rouge ou blanche.

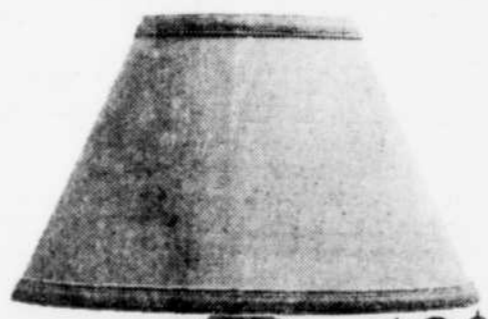


5\$ LAMPE en papier de riz. 37 cm.

SEKUND, spot à pince qui volera la vedette.



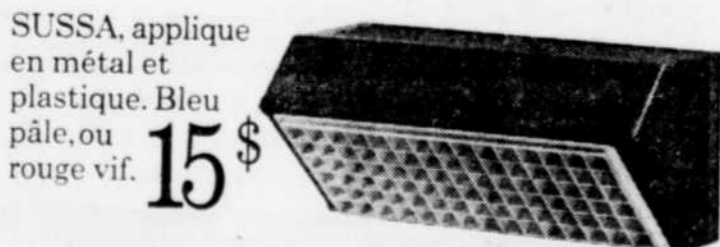
9\$ LOD, applique. Métal jaune pâle, bleu moyen, gris moyen, rose-rouge ou blanc.



16\$ PRENIT, lampe de table. Base blanche ou grise en céramique et abat-jour en tissu.



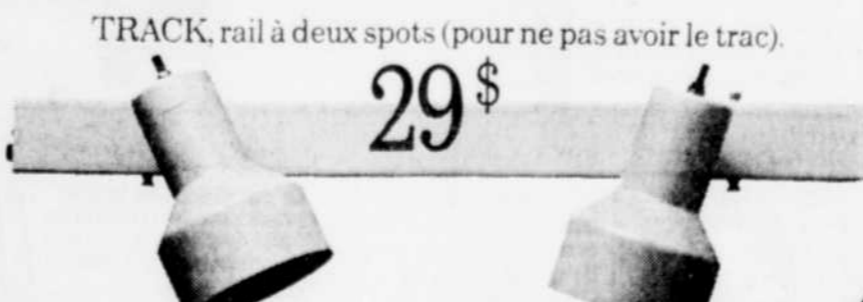
12\$ ARKITEKT, lampe de travail. Métal solide, couleurs variées.



SUSSA, applique en métal et plastique. Bleu pâle, ou rouge vif. 15\$



KOL, applique. Abat-jour en métal blanc, rouge vif ou noir. 16\$



TRACK, rail à deux spots (pour ne pas avoir le trac). 29\$



TID, spot à pince en métal blanc, rouge vif ou noir. 12\$



12\$ TID, semblable au précédent, sauf pour la pince.



Le bon sens à la suédoise

BONJOUR!

CRAYONS DE SOLEIL

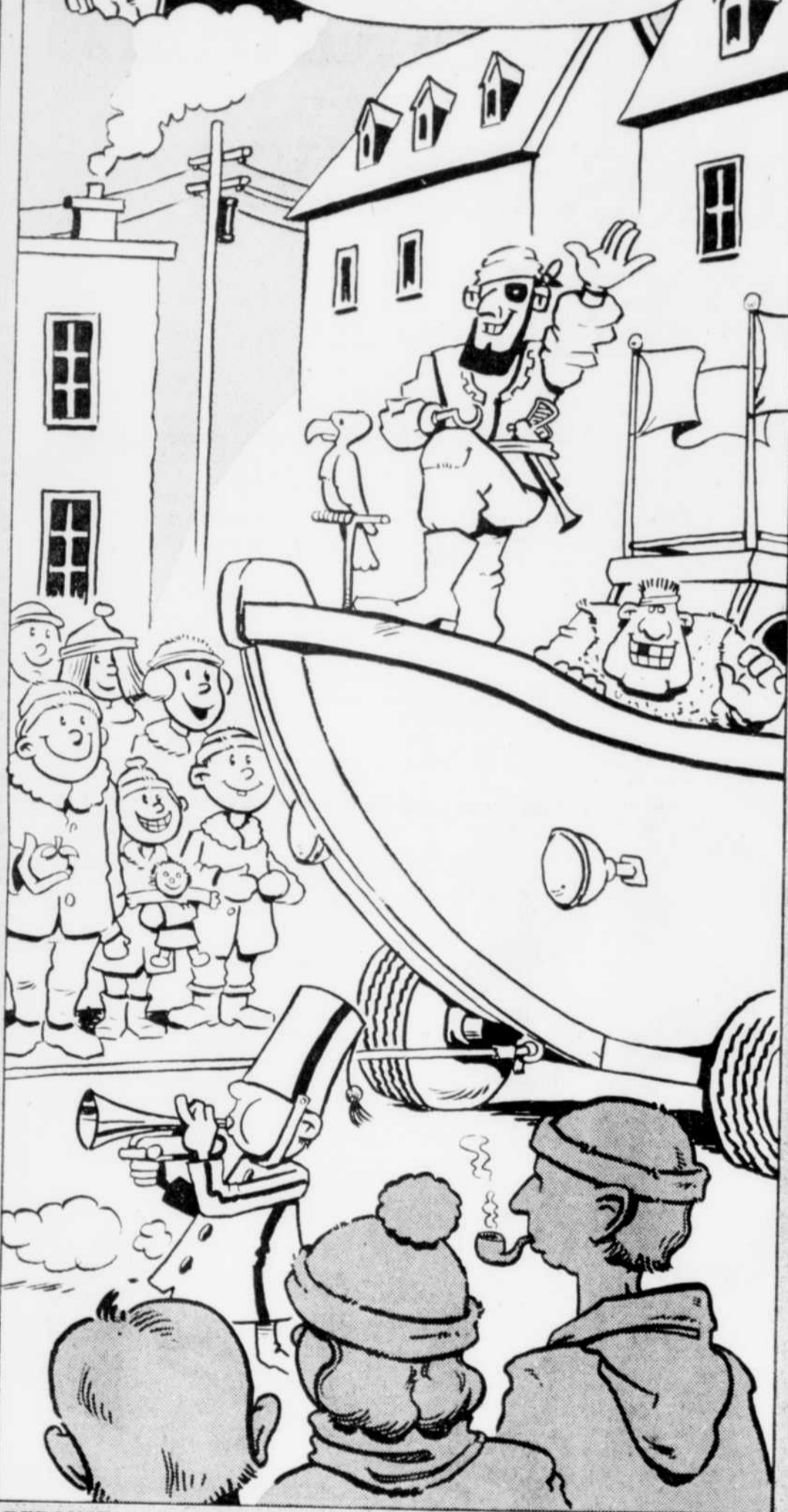


LES JEUX DE BÉDÉBULLE

André-Philippe CÔTÉ
Mira Falardeau

LA LETTRE

"P" COMME DANS PARADE... DÉCOUVRE 10 NOMS D'OBJETS OU DE PERSONNAGES COMMENÇANT PAR "P".



REPOSE:

Poteau, pirate, perroquet, pistolet, pomme, poupee, phare, pneu, pou, pipe.

ADELBERT



Bonjour!



Merci de nous avoir gardés hier soir.

MOT DU JOUR

Les à-côtés

Dans le langage familier ou ironiquement, on donne la forme transitive au verbe démissionner, et l'on «démisionne quelqu'un». Dans un écrit sérieux, il faut garder la forme intransitive, et on l'oblige à démissionner.
Pierre BELLEAU



Le 15 mars 1945, «Billboard» a publié le premier hit-parade des albums. Nat «King» Cole (1919-1965) et son ensemble étaient en première place.

La discothèque de la BBC contient plus de 1.000.000 de disques dont les plus vieux sont des cylindres de cire blanche.

Et maintenant, une pièce à l'intention de nos auditeurs plus âgés!

Illustrations par DICK MILLINGTON

POUR LE MEILLEUR ET POUR LE PIRE

